



Ville de
CABANNES
Volat fama per orbem

LA PRIMEUR DE **CABANNES**

N°9 **Hiver** 2026



**Une rentrée
scolaire dynamique**
- P04

DOSSIER SPÉCIAL

**Retour sur les festivités :
Cabannes a célébré l'été
en grand !**
- P15



Sommaire



Chères Cabannaises, chers Cabannais,

XXX

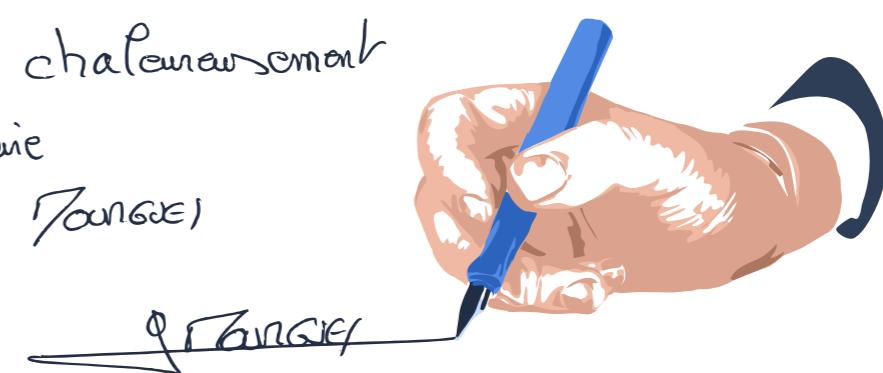
03 Le mot du Maire	04 À la Une	06 Cabannes à votre service
15 Dossier spécial	19 Actualités	22 Programme des festivités à venir
23 Brèves	25 Tribune libre	26 État civil
27 Infos pratiques	28 Agenda	

Mairie de Cabannes
Hôtel de Ville, 13440 CABANNES
Tél. : 04 90 90 40 40
Directeur de la publication
Gilles MOURGUÉS
Éditeur
Mairie de Cabannes

Comité de rédaction
Josiane HAAS-FALANGA, élus, services municipaux
Crédits photos
service communication, associations
Graphisme
Agence Ambition-com'

Tirage - 2500 ex.
Impression
Edifac Châteaurenard - papier issu des forêts gérées durablement avec encres végétales
Dépôt légal - janvier 2009
Parution - Magazine n°9 - 2025

Très chaleureusement
de l'aire
Gilles Mourges





Une fin d'année festive au cœur de Cabannes

Danse, traditions et marché de Noël ont rythmé la vie communale

En cette fin d'année, Cabannes a vécu plusieurs temps forts fédérateurs. Festival de danse, marché de Noël et animations associatives ont contribué à faire vivre le village et à rassembler les habitants autour de moments conviviaux et culturels.

La fin de l'année a été marquée à Cabannes par une programmation festive riche et variée, témoignant du dynamisme culturel et associatif de la commune. Ces rendez-vous ont permis de rassembler habitants et visiteurs autour de moments de partage, au cœur du village.

La danse sous toutes ses expressions

Le 15 novembre s'est tenue la deuxième édition du festival de danse À Corps Parfait. Cet événement a une nouvelle fois rencontré un vif succès, réunissant passionnés et curieux autour d'un programme éclectique. Tout au long de la soirée, le public a pu découvrir ou redécouvrir de

nombreuses disciplines : rock, salsa, danse africaine, orientale, flamenco, country, breakdance, hip-hop, modern jazz ou encore zumba. Les démonstrations ont alterné avec des initiations, dans une ambiance conviviale et accessible à tous.

La clôture du festival a été assurée par des compagnies professionnelles de renom. Les troupes Essential Training (hip-hop), Evolves et Alchimie Project (danse contemporaine) ont proposé des prestations de grande qualité, mêlant exigence artistique, émotion et virtuosité.

Cette seconde édition confirme l'ancrage de cet événement dans la vie culturelle locale, avec une troisième édition d'ores et déjà envisagée pour fin 2026.



Deux journées festives au cœur du village

Les 6 et 7 décembre, la place du village a accueilli le traditionnel marché de Noël, offrant un cadre festif et chaleureux. Chalets, carrousel, patinoire et animations musicales ont rythmé le week-end. Le samedi a notamment été marqué par l'arrivée du Père Noël, la parade des voitures illuminées et le feu d'artifice, avant une ouverture nocturne de la patinoire rythmée par le set de DJ Blass. Le dimanche, la ferme pédagogique, les animations pour enfants et le concert gospel à l'église Sainte-Madeleine sont venus clôturer ces deux journées très fréquentées.

Ces événements illustrent l'attachement de la commune à proposer des temps forts accessibles, fédérateurs et porteurs de lien social.



Les associations au rendez-vous des festivités

Les associations cabannaises ont également contribué à l'animation de cette fin d'année. Energy Fun Music a organisé une journée Halloween le 26 octobre, ainsi que les concours de dessins lors du marché de Noël. L'association Li Recouleto a proposé sa traditionnelle veillée calendaire le 22 novembre, mêlant chants, danses et musiques provençales. Le grand loto de Noël des vétérans du football s'est quant à lui tenu le 5 décembre, rassemblant un grand nombre de personnes au centre socio-culturel. Enfin, les Saute-Rigoles ont perpétué leur traditionnel réveillon du jour de l'an, un rendez-vous festif immanquable pour bien clôturer l'année 2025 !



Cabannes... à votre service !

Retrouvez toutes les nouveautés des services de votre mairie

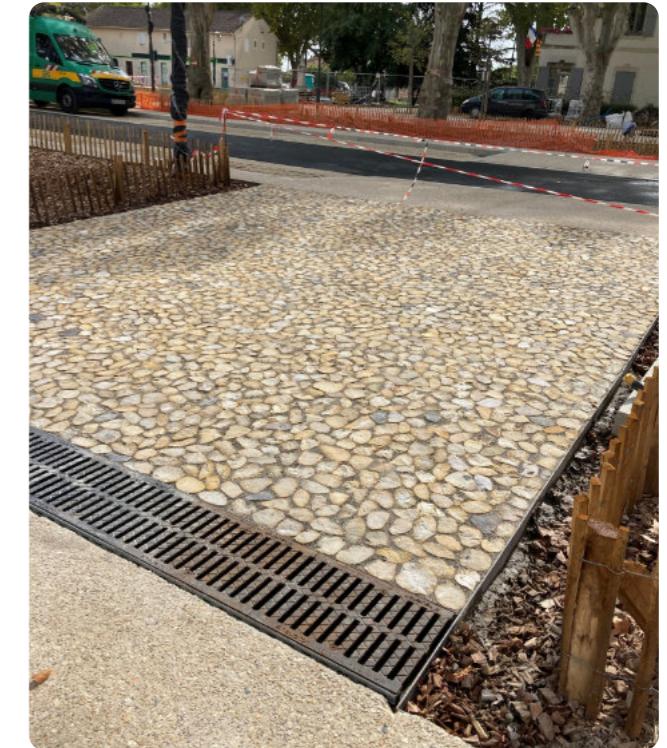
Services techniques

Amélioration de l'évacuation des eaux pluviales

À la suite des intempéries survenues le 21 septembre dernier, les équipes mobilisées sur le chantier de la place de la mairie ont procédé à des améliorations des dispositifs d'évacuation des eaux pluviales.

Les services municipaux et les prestataires sont intervenus avec réactivité afin de renforcer le système existant et de limiter les risques lors de futurs épisodes pluvieux. Plusieurs aménagements ont ainsi été réalisés, avec la création d'exutoires supplémentaires, l'installation d'un nouveau caniveau au nord de la place, ainsi que la pose d'une nouvelle grille d'évacuation devant l'agence MMA. Une grille complémentaire a également été ajoutée devant le bureau de tabac.

Ces interventions visent à améliorer durablement la gestion des eaux de pluie et à renforcer la sécurité et le confort des usagers de la place.



Rétablissement progressif de l'éclairage public

Les perturbations actuelles de l'éclairage public que nous rencontrons actuellement sont liées aux travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité. Ces interventions répondent à plusieurs objectifs : améliorer le confort visuel, remplacer un réseau devenu vétuste et remettre l'ensemble des installations aux normes afin d'en assurer la pérennité.

Dès le début du chantier, les équipes mobilisées ont priorisé la desserte des habitations et des équipements publics, afin de limiter au maximum l'impact des coupures pour les habitants. Cette phase étant désormais achevée, les interventions se concentrent pleinement sur le rétablissement de l'éclairage public.

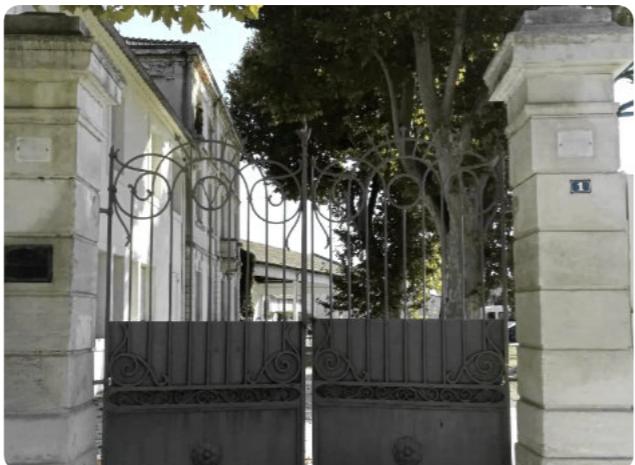
Chaque secteur concerné nécessite la création d'un réseau d'alimentation indépendant, ce qui implique des opérations techniques successives. Malgré cette complexité, la remise en service de l'éclairage public constitue aujourd'hui la priorité des équipes, toutes mobilisées pour un retour à une situation normale dans les meilleurs délais.

Grands travaux

Maison Vilhet: un patrimoine préservé durant les travaux

Dans le cadre du réaménagement du boulevard Saint-Michel, la partie la plus récente de la Maison Vilhet a été démolie. Cette intervention permet ainsi l'élargissement du trottoir, une entrée plus sécurisée et adoucie vers la rue des Prés, ainsi que la mise en valeur du charme originel de la bâtie.

Le portail monumental en pierre de taille, accompagné de ses éléments de ferronnerie, sera conservé, restauré et déplacé afin de retrouver une fonction adaptée.



Par ailleurs, les murs d'enceinte le long de la rue des Prés ont été sécurisés : les appendices et cabanons de fortune ont été déconstruits et les murs reconstruits avec un angle arrondi. Cette configuration ouvre le champ de vision vers le boulevard Saint-Michel et la place centrale, améliorant ainsi la lisibilité et la qualité de l'espace public.

La commune remercie les habitants pour leur attention et leur accompagnement tout au long de ce projet.

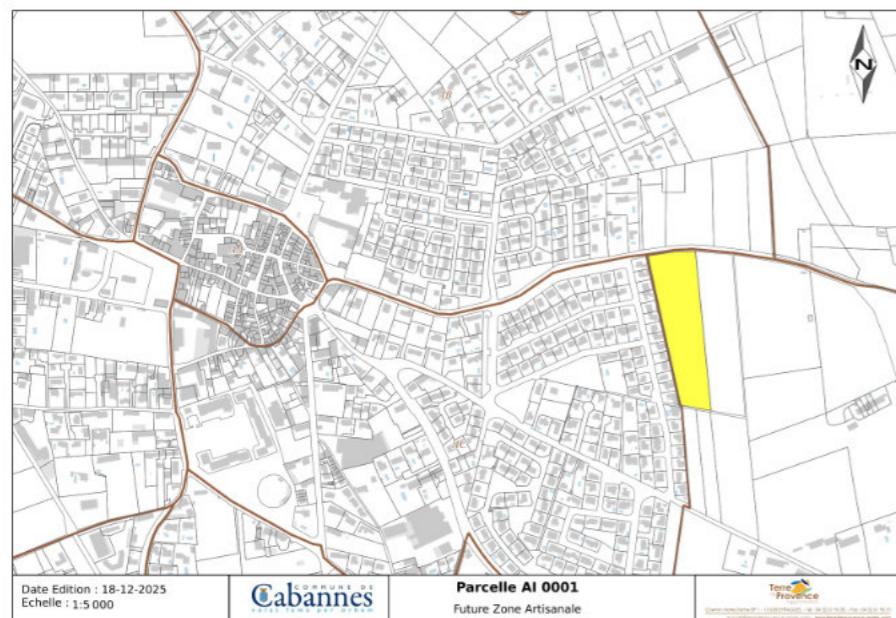
Urbanisme

Une nouvelle étape pour la zone artisanale

La commune de Cabannes engage une procédure de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de permettre l'aménagement d'une future zone artisanale. Le Maire a signé fin décembre l'arrêté de prescription qui lance officiellement cette démarche. Les pièces réglementaires (règlement, zonage, OAP...) seront ensuite transmises pour validation par les autorités compétentes.

Le projet prévoit environ 14 lots d'une surface moyenne de 500 m², exclusivement destinés à l'accueil d'artisans. La possibilité de regrouper deux lots pourra être étudiée au cas par cas.

Cette zone sera située dans le quartier Le Jas, à proximité du lotissement Le Vatican. Le terrain, désormais propriété de Terre de Provence, fera l'objet d'un Permis d'Aménager. Celui-ci devrait être déposé au printemps 2026, compte tenu du calendrier de la procédure en cours. Ce permis précisera l'organisation du site, les surfaces autorisées ainsi que les règles d'implantation.



Citoyenneté

Répartition des administrés entre les bureaux de vote

Bureau de vote - Centre socio culturel - Place du 8 mai 1945

BUREAU 1	BUREAU 2	BUREAU 3	BUREAU 4
<p>Avenue Paule Clerc Chemin des 7 Salmées Chemin de la Carita Chemin du Jardinier Chemin du Mas de la poule Chemin de l'Aubade Chemin du Devens Chemin de la Madeleine Hameau de la Carita Impasse des Jardins Impasse André Clerc Impasse Andréa Imbert Impasse du Docteur Audry Impasse Hilaire Imbert Impasse du Soleil Impasse de l'Ingénieur Impasse du poète Impasse Montagnani Résidence de la Durance Route d'Avignon Route de Noves Lot le Devens Lot les Flamants roses Lot le Hameau des Lavandes Lot Hameau des Romarins Lot le Pavillon Lot le Clos des Félibres</p>	<p>Avenue Clotilde Parisot Avenue de Verdun Avenue de Saint-Andiol Boulevard Laurent Dauphin Boulevard de Provence Boulevard Saint-Michel Chemin de l'Anelier Chemin de l'Agoutadou Chemin du Rabais Grand Chemin du Barrié Grand Rue Impasse de la Fabrique Impasse de l'Ancien Stade Impasse du Carré rond Impasse des Abeilles Lotissement Michel Autard Lotissement le Barrié Place du 8 mai 1945 Place du Lavoir Place de la Mairie Place des Poilus Rue Adolphe Dumas Rue de l'Ancienne Mairie Rue Balise Rue Blache Rue des Bourgades Rue du Dauphin Rue de l'Eglise Rue Eucher Ferrier Rue de l'Horloge Rue Léopold Vidaud Rue des Prés Rue des Ecoles Rue du Moulin Route de Verquières Traverse du Moulin</p>	<p>Avenue Alphonse Daudet Avenue Frédéric Mistral Avenue Jean Moulin Avenue Louis Pasteur Avenue Paul Cézanne Avenue des Vergers Chemin du Réal Chemin de la Levée Chemin de Prentegarde Chemin des Lacs Chemin des Courses Chemin du Mas de l'Air Impasse des Abricotiers Lot les Castors Lot Lapeyre Le Jas Lot le Mazet Lot la Rolette Lot Campagne Eole Rue des Pêchers Rue des Peupliers Rue des Poiriers Rue des Pommiers Rue des Acacias</p>	<p>Avenue des Genêts d'Or Avenue des Oliviers Avenue des Tamaris Chemin de la Glacière Chemin des Parties Chemin de Saint-Roch Chemin Vieux de St Andiol Chemin du Romanil Chemin de Brasse Chemin de Saint-Henri Chemin du Mas de Rolland Chemin du Mas des Marteaux Chemin du Mas Saint-Sauveur Impasse de l'Auriol Impasse du Souvenir Lot le Clos du Mazet Lot la Durance Lot la Plaine Lot les Prés St Roch Lot la Plaine Lot le Michel-Ange Lot la pommeraie Lot du Pré de Marion Lot Clos St Roch Lot les Bruyères Lot Lou Souleau Route de Cavaillon Route de St-Andiol</p>

Séniors



Goûter des aînés 2026

Le CCAS de Cabannes organisera le goûter des aînés le jeudi 26 février 2026 à partir de 14h30 au centre socio-culturel Gabriel Chaîne. Cet événement, réservé aux habitants de 70 ans et plus, constitue un temps fort de la vie locale, placé sous le signe de la convivialité et du partage.

Au programme, le spectacle de cabaret Plumes et Paillettes accompagné d'une animation musicale viendra égayer l'après-midi, avant de laisser place à un goûter offert aux participants. Ce rendez-vous est l'occasion pour les seniors de se retrouver, d'échanger et de profiter ensemble d'un moment festif.

Les inscriptions sont ouvertes auprès du CCAS au 04 90 90 40 49 et doivent être effectuées avant le vendredi 20 février 2026 à midi.



Police municipale

Un label et des moyens renforcés pour la sécurité locale

La commune a participé pour la première fois à la remise du label Ville Prudente, organisée mi-novembre lors du Congrès des Maires de France par l'association Prévention Routière. Ce label distingue les communes investies dans la sécurité routière et la prévention des accidents. Il comporte cinq niveaux de "cœurs" attribués selon la qualité des actions menées et reste valable trois ans. Cabannes a déjà obtenu 2 cœurs, une toute première reconnaissance qui souligne les efforts réalisés pour rendre la circulation plus sûre et améliorer le cadre de vie des habitants.

Dans le même esprit, la police municipale a retrouvé son effectif complet grâce à des recrutements récents. Cette présence renforcée contribue à assurer une vigilance accrue et à accompagner les initiatives locales en faveur de la tranquillité publique et de la sécurité de tous.

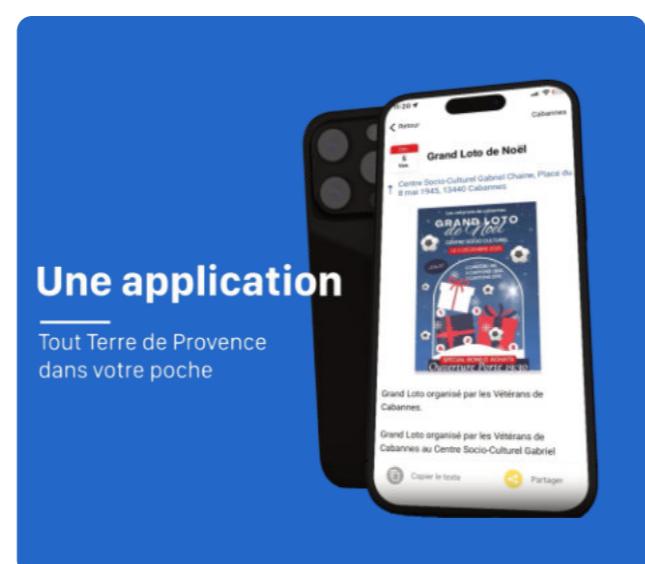
Communication

Toute l'actualité de Cabannes dans votre poche !

La ville de Cabannes est désormais accessible sur l'application Intramuros, aux côtés des autres communes de Terre de Provence Agglomération. Cette plateforme gratuite permet de retrouver en un seul endroit les informations essentielles : actualités locales, agenda des événements, alertes en temps réel, démarches en ligne et accès direct aux services intercommunaux.

Les contenus sont rédigés et publiés par la mairie ou l'Agglomération, garantissant une information officielle, claire et fiable, sans publicité ni commentaires. L'application propose également des données pratiques comme la gestion des déchets, les horaires des bus scolaires, les offres d'emploi ou encore les informations touristiques.

Chaque utilisateur peut personnaliser ses notifications pour ne recevoir que les alertes qu'il juge utiles et partager facilement les informations souhaitées. Disponible sur App Store, Google Play et AppGallery, Intramuros offre un accès simple et sécurisé à la vie locale de votre territoire.



TERRE DE PROVENCE
est sur Intramuros



Tourisme

Bilan et perspectives du tourisme à Cabannes

Les données fournies par Terre de Provence Agglomération permettent de dresser un état des lieux de l'activité touristique sur la commune. En 2024, Cabannes a enregistré 16 329 nuitées déclarées, ce qui témoigne d'une fréquentation relativement stable. La saison estivale 2025 confirme cette tendance qui traduit l'attractivité de notre territoire et la fidélité des visiteurs. Ces bilans annuels constituent un indicateur précieux pour mesurer l'évolution du tourisme local et adapter les actions de valorisation.

La taxe de séjour, collectée auprès des hébergements touristiques, joue un rôle essentiel dans cette dynamique. Elle permet de financer des initiatives variées destinées à promouvoir le territoire de Terre de Provence. En 2025, plusieurs actions ont été menées grâce à cette ressource. Le territoire a été représenté lors de trois salons du tourisme à Paris, Lyon et Altstätten en Suisse, offrant une visibilité nationale et internationale. Des sets de table ont été édités et distribués dans les restaurants, contribuant à faire connaître les atouts locaux auprès des visiteurs.

Un publireportage a été publié dans le magazine Échappées, tandis que des reportages vidéo ont été réalisés par les influenceurs Clo&Clem, permettant de toucher un large public sur les réseaux sociaux. Un circuit de réalité augmentée Tourism'in est en cours de développement afin d'offrir une expérience immersive de découverte de notre patrimoine. Par ailleurs, la taxe de séjour a contribué à l'organisation des rencontres des professionnels du tourisme de la région, le 3 avril dernier, favorisant les échanges et la coopération entre acteurs.

Des goodies ont été sélectionnés ; ils viendront renforcer l'image du territoire auprès des visiteurs. L'ensemble de ces actions illustre la manière dont la taxe de séjour est utilisée pour soutenir la promotion touristique, diversifier les outils de communication et renforcer l'attractivité de Terre de Provence.

À Cabannes, l'offre d'hébergement se compose actuellement de 31 meublés de tourisme, représentant 81% des hébergements de la commune, ainsi que de 7 chambres d'hôtes. Cette diversité contribue à répondre aux attentes des visiteurs et à soutenir l'économie locale.



Économie

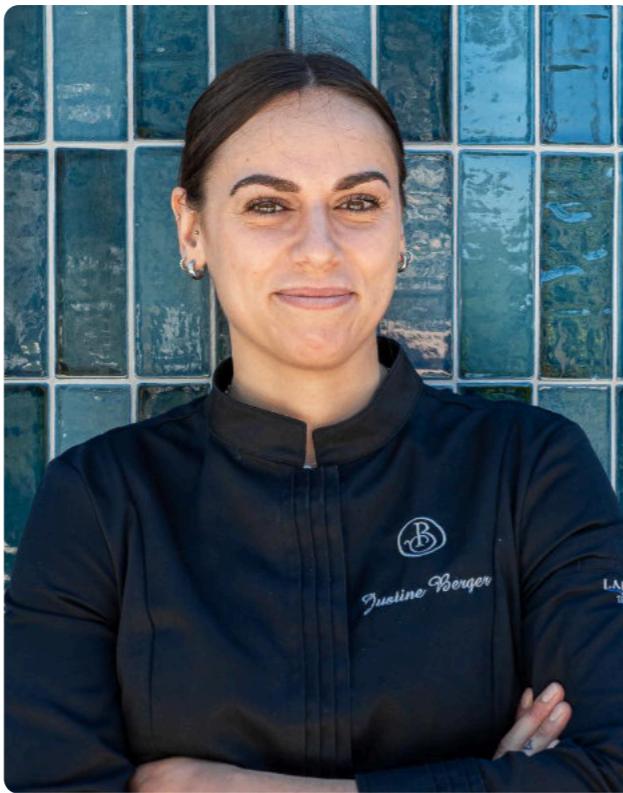
Mon Projet de Boutique : une pâtisserie-chocolaterie à l'Oustau de Séraphine

La commune a choisi de s'inscrire dans l'action régionale «Mon Projet de Boutique», un dispositif destiné à soutenir l'implantation d'activités économiques dans les coeurs de ville. L'objectif est clair: redynamiser les centres-bourgs en favorisant l'installation de commerces dans des locaux vacants, tout en accompagnant efficacement les porteurs de projets. Ce programme, porté par le Réseau Initiative Sud et soutenu par la Région Sud, Bpifrance et Terre de Provence Agglo, a été lancé en 2020.



offre un cadre sécurisant pour les entrepreneurs.

Le processus d'attribution repose sur plusieurs étapes. Après une consultation citoyenne qui a permis de recueillir les attentes des habitants, une période de candidature de huit semaines a été ouverte. Les dossiers, constitués avec l'appui d'un conseiller d'Initiative Sud, ont été examinés par un comité technique de pré-sélection réunissant les différentes parties prenantes. Les candidats retenus ont ensuite été audités par un comité de sélection chargé de délibérer sur le projet final. Les lauréats bénéficient d'un accompagnement complet: définition du plan de financement, aide au réaménagement des locaux, appui à l'installation sur un bail 3-6-9 adapté.



À l'issue de ce processus, Cabannes accueillera prochainement une pâtisserie-chocolaterie à l'Oustau de Séraphine, ancien bâtiment de la Caisse d'Épargne ayant récemment accueilli l'enseigne «O 4'Saisons». La lauréate, Justine Berger, native de Châteaurenard, dispose d'un parcours professionnel remarquable. Après cinq années d'études et l'obtention de trois diplômes dans le domaine de la pâtisserie et de la chocolaterie, elle a exercé à Lyon, Turin et Romans-sur-Isère auprès de plusieurs Relais Desserts. Elle a ensuite intégré le prestigieux domaine de Baumanière, où elle a travaillé trois ans comme Seconde puis Chef-chocolatière.

Animée par l'envie de partager son savoir-faire et de créer une relation privilégiée avec les habitants, elle a choisi Cabannes pour développer son projet. Le nom de son enseigne a été dévoilé : CRAPULE. Il faut patienter encore quelques petites semaines avant l'ouverture !

Cette implantation illustre concrètement la volonté de la commune et de ses partenaires de soutenir le commerce de proximité et de renforcer l'attractivité du centre-ville. Les Cabannais pourront bientôt profiter d'un nouvel espace gourmand, fruit d'un dispositif régional innovant et d'un parcours professionnel d'exception.

Culture

La vie culturelle cabannaise en un seul agenda

L'édition 2026 de l'agenda culturel est disponible ! Ce document rassemble l'ensemble des rendez-vous qui marqueront l'année : concerts, séances de cinéma, expositions, festivals et autres manifestations qui rythmeront la vie de la commune.

Accessible à tous, l'agenda est disponible en ligne sur le site Internet de la mairie grâce au QR code ci-dessous, et en version papier à la médiathèque ainsi qu'à l'accueil de la mairie.

Cet outil pratique vous permet de retrouver en un seul support l'ensemble du programme culturel et de ne manquer aucun événement. Il illustre la diversité et la vitalité de la vie locale, offrant à chacun la possibilité de s'informer facilement et de participer aux temps forts que nous réservera l'année 2026.

L'agenda en ligne



Médiathèque

La médiathèque au service des plus jeunes

La médiathèque Léopold Vidau accueille régulièrement les petits Cabannais afin de leur proposer des moments de découverte et de partage autour du livre et de la culture.

Chaque mardi après-midi, les élèves de l'école Sainte-Madeleine participent à un atelier créatif et culturel, conçu pour stimuler leur imagination et favoriser l'expression artistique. Les plus petits ne sont pas oubliés : les enfants de la crèche viennent une à deux fois par mois pour choisir des livres et écouter une histoire lue sur place.

Le Relais Petite Enfance organise également des visites toutes les deux semaines environ pour les assistantes maternelles de Cabannes, accompagnées par une bénévole qui lit des histoires aux tout-petits. Ces temps d'accueil contribuent à familiariser les enfants avec la lecture dès leur plus jeune âge et à renforcer le lien entre les structures éducatives et la médiathèque.

Vie associative

Soutenir la vie associative locale : un engagement du quotidien, discret mais essentiel.

Cette volonté ne se résume pas simplement à l'octroi de financement par l'intermédiaire d'une subvention municipale. Il s'agit avant tout d'offrir aux associations la possibilité d'exercer leurs activités dans les meilleures conditions possibles.

Outre le prêt de matériels et de véhicules, les associations cabannaises bénéficient d'un accès privilégié à des infrastructures de qualité, entretenues et adaptées.

Ainsi, le dojo vient d'être remanié : après la pose de sac de boxe flambant neuf et l'achat de tatamis, la zone de combat a été sécurisée avec la pose de plinthes stabilisant les tapis. Les murs de la salle de danse du pôle intergénérationnel s'apprêtent à accueillir des



miroirs pour les répétitions. Et prochainement, dans les salles de stockage, des armoires métalliques sécurisées vont être installées pour l'entreposage du matériel.

Autant d'améliorations concrètes, pensées pour faciliter la vie des bénévoles et des adhérents. Parce que le soutien aux associations ne se réduit pas à une ligne budgétaire.



Enfance jeunesse

Visite du Conseil Municipal des Jeunes à Paris

Durant les vacances scolaires de la Toussaint, les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Cabannes ont participé à un court séjour à Paris, aux côtés du CMJ de Maillane.

Le programme a permis aux participants de découvrir le Sénat, institution emblématique du

patrimoine et de la vie politique française, avec un temps d'échange accordé par M. Stéphane Le Rudulier, sénateur des Bouches-du-Rhône. Ils ont également pu admirer la Tour Eiffel, la cathédrale Notre-Dame et profiter d'une promenade le long de la Seine avant de regagner la gare.

Cette expérience a offert aux jeunes citoyens une immersion mêlant culture, histoire et engagement civique, contribuant à enrichir leur regard sur les institutions et le patrimoine national.



Dossier spécial

Travaux de la place : une première étape réussie

Un nouvel espace opérationnel pour les usagers

La première phase des travaux de la place, correspondant à la partie située au nord de l'avenue Clotilde Parisot, a été livrée en décembre, soit près de deux mois avant la date initialement prévue. Cette mise à disposition anticipée a permis d'organiser le marché de Noël 2025 sur un espace entièrement opérationnel, offrant aux habitants un cadre renouvelé pour cet événement phare de la fin de l'année.

Parmi les aménagements réalisés figure le nouveau parc de stationnement, ouvert le 10 décembre, qui propose une quarantaine de places. Ce dispositif vient renforcer l'accessibilité du centre-village et faciliter la fréquentation des commerces. Les plantations ont également été effectuées : les

essences méditerranéennes, dont certaines étaient indisponibles dans les pépinières régionales, ont été choisies auprès d'une pépinière italienne spécialisée. Ce choix a permis d'offrir une grande diversité de végétaux endémiques, tout en réduisant les coûts, grâce à l'absence d'intermédiaires.

L'aménagement du parvis, en béton désactivé et plantations, a été prolongé jusque devant l'Oustau de Séraphine (ancien bâtiment du primeur O' 4 saisons), bien que cette extension n'ait pas été prévue dans le périmètre initial. Cette décision contribue à renforcer la cohérence et l'esthétique de l'ensemble, en offrant une continuité visuelle et fonctionnelle.



Le saviez-vous ?

Une enquête à grande échelle a montré que le nombre d'accidents liés aux manœuvres de stationnement diminuerait de 30% si les conducteurs se garaient systématiquement en marche arrière. Prenez ce réflexe sur la place pour plus de sécurité !

Enfin, les revêtements de sol posés distinguent les usages : l'enrobé noir délimite les espaces réservés aux véhicules, tandis que l'ocre identifie les zones de mobilité douce (piétons, cycles). Ce contraste visuel vise à sensibiliser les automobilistes au partage de l'espace et à les inciter à ralentir dans ces zones à priorité piétonne.

Cette première étape marque une avancée significative dans la transformation de la place, en offrant dès à présent un cadre fonctionnel, sécurisé et accueillant, au service des habitants et des visiteurs.



Place à la transformation du boulevard Saint-Michel

Dédoubllement des voies et espaces piétons renforcés, dans la continuité de la place

La deuxième phase des travaux de réhabilitation du centre-ville a débuté en cette fin d'année 2025 au nord du site, avec le dédoublement des voies du boulevard Saint-Michel. Ce chantier vise à améliorer la fluidité du trafic tout en intégrant de nouveaux équipements. L'avenue Clotilde Parisot accueillera ainsi prochainement des toilettes publiques ainsi qu'une zone de collecte des déchets équipée de containers semi-enterrés, afin de renforcer la qualité des services proposés aux usagers.

Les travaux de démolition d'une partie de la Maison Vilhet ont déjà été réalisés. Cette intervention permet l'aménagement d'une esplanade et une meilleure circulation des piétons dans la continuité de la place. Trois passages piétons seront créés à intervalles réguliers le long du boulevard Saint-Michel pour faciliter les déplacements entre le parking Vilhet et le parc Parisot.



Les revêtements conserveront les mêmes codes visuels que sur la place : enrobés noirs pour les espaces dédiés aux véhicules et ocres pour les zones de mobilité douce. La végétalisation reprendra le même panachage d'essences méditerranéennes, garantissant ainsi une continuité paysagère.

Le parking Vilhet restera ouvert durant toute la durée du chantier afin de maintenir l'accès au centre-ville. Les travaux seront menés alternativement sur chacune des voies, permettant de préserver une circulation alternée et d'éviter toute coupure totale du boulevard.

La reprise des travaux a eu lieu mi-janvier, pour une livraison estimée fin mars.



Actualités

Les infos et événements de Cabannes à ne pas manquer !

Travaux de confortement à la mairie

Lors de la réhabilitation du bâtiment de la mairie en 2014 (qui était auparavant un bâtiment d'habitation, généreusement légué par Mme Clotilde Parisot), un



défaut de mise en œuvre du plancher a entraîné des problèmes structurels. Après plusieurs investigations menées par des experts, la commune a engagé en 2024 un recours en garantie décennale. Le rapport d'expertise rendu en octobre 2025 autorise désormais la réalisation des travaux.

À partir de la deuxième quinzaine de janvier, un confortement du plancher du rez-de-chaussée sera effectué par l'ajout de profilés métalliques. Ces travaux devraient s'achever en mars, avant de laisser place à un nouvel aménagement du hall d'entrée, prévu courant 2026. Les habitants pourront ainsi retrouver leur mairie en fin d'année.

L'ensemble des procédures administratives, recours et expertises nécessaires a représenté un coût de 157 000 euros pour la commune. Cette opération marque une étape importante pour assurer la sécurité et la pérennité du bâtiment municipal.

Nouvelle station d'épuration à Cabannes

Démarrés à l'automne 2024, les travaux de construction d'une station d'épuration commune à Saint-Andiol et Cabannes touchent à leur fin. Mise en service en octobre dernier, la nouvelle installation affiche des performances très satisfaisantes. Les deux anciennes STEP communales ont été démolies après désamiantage et extraction des résidus accumulés, dont près de 150 tonnes de lingettes évacuées en filière spécialisée. La Régie des eaux rappelle à cette occasion l'importance de limiter l'usage de ces produits, source de dysfonctionnements dans les réseaux.



Avec une capacité de 13 500 équivalents-habitants, la station couvrira les besoins des deux communes pour les trente prochaines années, tout en renforçant la protection du milieu naturel grâce à un traitement plus performant. L'opération sera achevée d'ici fin mars 2026, une fois les réglages finalisés. Le coût des travaux, estimé à 6 millions d'euros HT, est financé à 50 % par le Conseil départemental et l'Agence de l'eau.

Un nouveau centre médico-psycho pédagogique à Cabannes

Cabannes accueille depuis le 28 août le premier centre médico-psycho pédagogique départemental implanté hors de Marseille. Situé route de Saint-Andiol (à côté des services techniques municipaux), le CMPPD des Alpilles a été inauguré le 11 décembre. Ce service, installé dans des locaux mis à disposition par la commune, fait suite à une expérimentation menée depuis 2021 à Nôves. L'équipe réunit plusieurs professionnels de santé et de l'éducation (psychomotricienne, éducatrice, psychologue), ainsi qu'un médecin en téléconsultation.



Un nouvel emblème à l'entrée de Cabannes

Un nouvel élément de signalétique vient d'être installé au rond-point de la route de Cavaillon, à hauteur de la zone d'activités de la Plaine. De grandes lettres formant le mot «CABANNES» accueillent fièrement habitants et visiteurs à l'entrée du village.

Cette réalisation, confiée à l'entreprise Espace Enseigne basée à Nîmes, marque une étape supplémentaire dans la mise en valeur de l'identité communale. Ce nouvel aménagement s'inscrit dans une démarche de valorisation des espaces publics et des accès principaux, afin de rendre plus identifiable le village et son environnement.



Le centre accompagne actuellement 50 enfants de 6 à 11 ans présentant des troubles du langage, de l'apprentissage, du comportement ou des difficultés psychomotrices. L'objectif est d'assurer près de 3 500 séances par an.

Cette ouverture renforce l'offre de soins en pédopsychiatrie dans le nord du département et contribue à réduire les inégalités territoriales en proposant une prise en charge de proximité aux familles.

Utiliser l'eau de pluie, un geste simple

Terre de Provence Agglomération propose une aide financière pour l'achat de récupérateurs d'eau de pluie, afin de préserver cette ressource et encourager des pratiques responsables. Sont éligibles les modèles hors-sol d'au moins 300L ou enterrés de 2000L minimum, raccordés aux gouttières et équipés d'un filtre. L'aide couvre 50 % du prix, dans la limite de 80€ pour un modèle hors-sol et 100€ pour un enterré. Formulaire disponible sur le site de l'Agglomération.

Formulaire disponible sur le site de l'Agglomération





Programme des festivités municipales à venir



Mercredi 18 fév. à 14h

Cabannes fait son cinéma pour les enfants – Croquette, le chat merveilleux

Centre socio-culturel Gabriel Chaïne (gratuit et ouvert à tous)



Mercredi 25 fév. à 14h

Cabannes fait son cinéma pour les enfants – Les chats au musée

Centre socio-culturel Gabriel Chaïne (gratuit et ouvert à tous)



Samedi 7 mars

Soirée théâtre
19h - Cinéma ! Cinéma !
21h - Ça fait déguisé !

Centre socio-culturel Gabriel Chaïne (gratuit et ouvert à tous)



Mardi 10 mars à 20h45

Cabannes fait son cinéma Olympé, une femme dans la révolution

Centre socio-culturel Gabriel Chaïne (gratuit et ouvert à tous)



Vendredi 10 avril

Apéro-ciné Balzac
18h30 - spectacle Illusions perdues
20h30 - projection du film Illusions perdues

Centre socio-culturel Gabriel Chaïne (gratuit et ouvert à tous)



Mercredi 15 avril à 14h

Cabannes fait son cinéma pour les enfants – Félix et le trésor de Morgaa

Centre socio-culturel Gabriel Chaïne (gratuit et ouvert à tous)

Mercredi 22 avril à 14h

Cabannes fait son cinéma pour les enfants

Film à définir

Centre socio-culturel Gabriel Chaïne (gratuit et ouvert à tous)



Mardi 12 mai à 20h45

Cabannes fait son cinéma
Dis-moi juste que tu m'aimes

Centre socio-culturel Gabriel Chaïne (gratuit et ouvert à tous)

Samedi 23 mai de 11h à 16h

Fête du Jeu
ALSH Les Marmousets (gratuit et ouvert à tous)

Samedi 23 mai à partir de 17h

Fête de la Bière
Parc Parisot

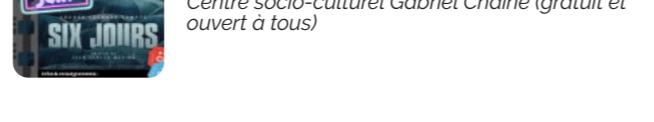
Dimanche 14 juin

Festival de danse A Corps Parfait - battle de danse
Parc Parisot (gratuit et ouvert à tous)

Mardi 2 juin à 20h45

Cabannes fait son cinéma
Six jours

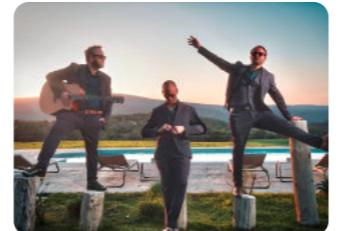
Centre socio-culturel Gabriel Chaïne (gratuit et ouvert à tous)



Vendredi 12 juin à 20h

Concert groupe The Coverage

Patio du Pôle Intergénérationnel (gratuit et ouvert à tous)



Colis de Noël pour les seniors

Comme chaque année, la municipalité de Cabannes, par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), a attribué les colis de Noël aux habitants âgés de 70 ans et plus. La distribution s'est déroulée les 16, 17 et 18 décembre 2025. En vue de l'édition 2026, les inscriptions des nouveaux bénéficiaires sont d'ores et déjà ouvertes.

Pour cela, il est nécessaire d'avoir 70 ans ou plus dans l'année civile et d'être domicilié à Cabannes.

Les documents requis sont une pièce d'identité, un justificatif de domicile ainsi que les coordonnées téléphoniques. Les demandes doivent être déposées auprès du CCAS au 04 90 90 40 49 avant le 15 octobre 2026.



Retour sur le repas jaune à la cantine



Lundi 24 novembre les enfants ont profité d'un repas jaune imaginé avec enthousiasme par la déléguée de la classe de CP, en concertation avec ses camarades ! Au menu : une salade de maïs et d'œufs durs en entrée, suivie d'un pilon de poulet accompagné de pâtes au cheddar pour le plat. Pour terminer sur une note fraîche et fruitée, les enfants ont dégusté de

l'ananas en dessert. Un moment coloré, gourmand et joyeux, qui a beaucoup plu aux petits comme aux grands ! Pour éveiller les papilles à de nouvelles saveurs, la cantine propose chaque mois, en plus d'un repas « couleur » : un poisson frais, un burger du mois, la découverte d'un plat régional et celle d'un fromage.

Nouvelles colonnes de tri semi-enterrées

Fin novembre, des travaux ont été réalisés pour l'installation des premières colonnes de tri semi-enterrées sur la commune, mises à disposition par Terre de Provence Agglomération. Ce nouvel équipement offre un système de collecte plus moderne et pratique, permettant de faciliter le geste de tri pour les habitants tout en améliorant l'intégration des points de collecte dans l'espace public.

Ces colonnes s'inscrivent dans un projet global visant à renforcer la qualité du cadre de vie et à



promouvoir une gestion plus responsable des déchets. Leur mise en place contribue à rendre la collecte plus efficace, à réduire les nuisances et à encourager chacun à participer activement à la préservation de l'environnement.

Réorganisation des modes d'intervention de la gendarmerie

Les permanences de la brigade de gendarmerie de Saint-Andiol, organisées le mardi matin dans les locaux de la mairie annexe, ont enregistré une fréquentation limitée au cours de l'année 2025. Afin de s'adapter aux usages et d'optimiser sa présence sur le terrain, la gendarmerie a donc récemment réorganisé ses modalités d'intervention.

Ce fonctionnement évolue désormais vers des actions plus mobiles, avec une présence renforcée sur la voie publique, à pied ou en véhicule.

La brigade territoriale de Saint-Andiol intensifie ainsi ses patrouilles sur la commune, notamment le mardi matin. Elle peut également être mobilisée, en fonction des besoins, pour appuyer les autres brigades territoriales rattachées à la Compagnie de Salon-de-Provence.

Les habitants sont invités à aller à la rencontre des militaires lors de leurs passages sur le terrain. En cas de besoin ou d'urgence, il convient de composer le 17 ou le 112.

Les associations cabannaises brillent en compétition

Fin novembre, les associations sportives de Cabannes se sont distinguées sur les tatamis et les rings régionaux. À Marseille, lors du championnat K1 style light PACA, la Cabannes Boxing Academy a réalisé une performance remarquable : sur quatre combattants engagés, trois sont montés sur la plus haute marche du podium, parmi plus de 500 compétiteurs venus de toute la région. Une réussite qui témoigne du dynamisme et de la qualité de l'encadrement de cette jeune structure.

Dans le même temps, le Gokan Judo-Jujitsu s'est illustré au championnat départemental de judo organisé à Châteaurenard. Le club cabannais y a décroché une très belle médaille de bronze dans la catégorie cadets, confirmant la progression de ses jeunes judokas et la vitalité de la discipline au sein de la commune.



Permanences Conseil Info Énergie-Environnement

Depuis juillet 2024, Terre de Provence Agglomération met en place dans chaque commune des permanences Conseil Info Énergie-Environnement.

Ces rendez-vous, gratuits et sur inscription, permettent aux habitants de bénéficier de l'expertise du service Transition Énergétique et Écologique.

Un conseiller accompagne chacun de manière personnalisée sur des thématiques variées : réduction de la consommation d'énergie ou d'eau, rénovation énergétique du logement, changement de système de chauffage ou de climatisation,

installation de solutions renouvelables comme le solaire ou la géothermie, aides financières disponibles, ou encore mise en place de récupérateurs d'eau de pluie.

Objectif : aider les habitants à réduire leur consommation, limiter leur impact environnemental et réaliser des économies durables.

RDV obligatoire 48h à l'avance

pour des entretiens de 30 à 45 minutes



Un accompagnement renforcé pour les jeunes Cabannais

Depuis le mois d'octobre, le dispositif Accompagnement Jeunes Cabannais (AJC) a permis de soutenir quatre jeunes de la commune dans différentes étapes de leur parcours personnel et professionnel. Cet accompagnement individualisé a concerné des domaines variés, tels que l'aide à l'orientation, la création et la mise en page de curriculum vitae, la rédaction de lettres de motivation, la recherche de stages, ainsi que l'aide à la rédaction de courriers à caractère professionnel ou scolaire.

Le dispositif AJC offre ainsi aux jeunes Cabannais un

appui concret et adapté à leurs besoins, en les aidant à structurer leurs démarches et à préciser leurs projets. Il s'inscrit dans une volonté de la commune de favoriser l'autonomie et l'insertion des jeunes, en leur apportant un soutien de proximité, accessible et personnalisé.



Conformément aux dispositions du Code électoral (article L.52-1) et afin de respecter le principe de neutralité applicable aux supports de communication municipaux en période pré-électorale, la tribune du groupe de la majorité municipale n'est plus publiée, et ce jusqu'à la tenue du scrutin de mars 2026. J'ai fait le choix, et j'ai demandé aux élus du groupe majoritaire, de garantir le respect de ce principe tout au long de la période pré-électorale qui a débuté le 1er septembre.

Gilles MOURGUES

pour le Groupe majoritaire
« Vivons Cabannes Autrement »

Chères Cabannaises et chers Cabannais,

A l'heure où nous écrivons ces quelques mots qui nous sont autorisés, les fêtes de fin d'année s'approchent, laissez-nous donc vous les souhaiter festives et entourés de vos proches.

Nous avons une pensée particulière pour tous ceux qui n'auront pas la chance d'être dans ce cas quelle que soit leur origine, leur lieu d'habitation ou leur situation économique.

Donc l'année 2026 aura déjà pointé le bout de son nez avec des échéances importantes pour notre village.

Quelles que soient nos convictions, nous ne pouvons que vous inciter à remplir votre devoir de citoyen dont le résultat sera scellé le dimanche 15 mars 2026 au soir.

Espérons que cette campagne électorale déjà bien engagée, se fera dans le cadre d'un débat apaisé, riche de confrontations d'idées et de propositions pour les années à venir dans notre village.

Chers amis, c'est avec grand plaisir qu'à la lecture de ce petit mot, nous vous souhaitons également, Claude UHL et moi-même, de bonnes fêtes et nos meilleurs voeux de santé, de bonheur, de fraternité et surtout de PAIX pour cette année 2026.

François CHEILAN - Claude UHL

Groupe d'opposition Action et Confiance pour Cabannes

Une maison de santé à Cabannes : future réalité ou utopie ?

A la lecture récente du journal La Provence, nous constatons que les projets de la municipalité ne manquent pas pour 2026 et les années à venir.

Ces projets (tels que la construction d'une piste pour sports de glisse en extérieur ou celle d'un gymnase omnisports) contribueront à la vie sportive et au dynamisme de notre commune. Nous nous en réjouissons. Mais un besoin essentiel reste toujours sans réponse : la réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire. Depuis plusieurs années, de nombreux habitants nous interpellent chaque semaine sur un sujet bien plus urgent : l'accès aux soins.

Avec la baisse du nombre de médecins, les délais pour obtenir un rendez-vous s'allongent et certaines familles doivent se déplacer loin pour se faire soigner. C'est pourquoi nous considérons que la création d'une maison de santé pluridisciplinaire doit être maintenant la priorité pour la commune.

Elle permettrait d'attirer de nouveaux professionnels, de faciliter les soins de proximité et de garantir un service essentiel pour tous.

Nous continuerons donc à porter cette demande avec vous, pour que notre commune se développe de manière équilibrée : loisirs, sport... mais aussi et surtout... santé.

André RATTIER et Jean-Louis CLOEZ

Pour le groupe Utile pour Cabannes



Bienvenue à...

FERIAD Ily
née le 2 octobre 2025

FANARA Mattéo
née le 15 octobre 2025

ELQARFADI Wassim
née le 18 octobre 2025

Bienvenue à ces nouveaux petits Cabannais et Cabannaises !

Chers parents, n'oubliez pas de venir à la Médiathèque retirer le livre offert pour chaque naissance !

Ils se sont unis...

Mariages

CHAVES David et MICHEL Laetitia
le 15 novembre 2025

PACS

TALLET Florian et DUPRÉ Julie
le 7 novembre 2025

FOURNIER dit CHABERT Antonin et GRENIER Sophie
le 10 décembre 2025

La mairie adresse ses plus chaleureuses félicitations aux heureux couples !



Ils nous ont quittés...

FOUQUE Patrick
le 29 octobre 2025

MOLINAS André
le 8 novembre 2025

VIDOR Franck
le 24 novembre 2025

CHAMAS Aimé
le 7 décembre 2025



Nous présentons toutes nos condoléances à leurs proches.

Mairie

Mairie Accueil	04 90 90 40 40
Service Urbanisme	04 90 90 40 52
Marchés Publics - Agriculture	04 90 90 40 53
Service Comptabilité	04 90 90 40 51
Service État Civil Élections Cimetière Aff. Militaires	04 90 90 40 57
CCAS/ Emploi - Logement Social	04 90 90 40 49
Centre de Loisirs	04 90 95 28 01
Les Marmousets	06 72 56 20 74
Guichet Unique Enfance Jeunesse	04 90 90 40 58 06 72 57 73 33
Restaurant Scolaire	04 90 95 36 68
Vie associative	04 32 61 47 97
Médiathèque - Tourisme	04 90 90 47 96
Centre Socio Culturel	04 32 61 47 97
Police Municipale	04 90 90 40 41
Ramassage des ordures ménagères tri sélectif Terre de Provence Agglomération	04 32 61 96 30

Permanences

Conseillère Numérique	06 22 54 42 72
Mercredi de 13h30 à 17h30 - et jeudi de 8h30 à 12h30 sur RDV	07 77 84 92 33

Assistante sociale MSA	04 91 16 58 85
Madame CREGUT (financier : RSA/maintien à l'emploi) Sur rdv UNIQUEMENT	

Caisse d'Allocations Familiales	
Secrétariat Assistants Sociaux Arles	
Appeler l'après-midi au 04 88 65 82 67	
Pour prise de rendez-vous : 04 88 57 32 23	
Premier lundi du mois - Espace Intergénérationnel la Durance	

R.P.E (Relais Petite Enfance)	07 85 63 46 72
3ème lundi de chaque mois /centre socio culturel 9h00 à 12h00	
Permanence téléphonique et rencontres avec les familles sur rdv	

PMI consultations des nourrissons	04 13 31 75 86
1er vendredi du mois - 9 h à 12 h 00 sur rdv Espace Intergénérationnel la Durance - Salle Espace Jeunes	

Mission locale	04 32 62 09 56
3ème mardi du mois - 14h00 à 16h30 Espace Intergénérationnel la Durance	

Assistance Sociale régime général	04 13 31 75 86
Tous les lundis - Espace Intergénérationnel la Durance - Maison Départementale de la Solidarité de Chateaurenard	

Architecte conseil	04 90 90 40 40
4ème vendredi du mois sauf en août, de 13h30 à 16h30 sur RDV Espace Intergénérationnel la Durance	

SOLIHA	04 90 49 84 79
Amélioration de l'Habitat - 2ème jeudi du mois sans rendez-vous - 9h00 à 12h00 Espace Intergénérationnel la Durance	

Syndicat des arrosants - A.S.A	04 90 94 17 73
Mardi et Jeudi - 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00	

CFP Terre de Provence (conseil info énergie environnement)	
Le 4ème lundi du mois de 9h à 12h - Espace Intergénérationnel la Durance	

ATOL	
(à destination des personnes bénéficiant du RSA) Tous les mardis de 8h30 à 12h - Espace Intergénérationnel la Durance	

Relais ados parents	
Tous les mercredis de 8h30 à 12h et de 14h à 18h Espace Intergénérationnel la Durance	

Delta Sud Formation	
2ème et 4ème vendredi du mois de 8h30 à 12h30 Espace Intergénérationnel la Durance	



Numéros utiles santé

Médecins

Docteur REJO Yvan et Dr NAE-REJO Maria	04 90 95 22 22
16 bd Laurent Dauphin	
Docteur DURA Monique - 1 rue de l'Horloge	04 90 95 36 06

Docteur BONNET Pascale - 16 bd Laurent Dauphin	04 90 95 39 43
Infirmiers	

Cabinet Infirmier GARCIA Cynthia et LOUCHART Aurélie	06 08 02 26 25
3bis rue des Prés	

Cabinet du lavoir - 16 boulevard Laurent Dauphin	04 90 26 41 17
6 bis route de Cavaillon	06 16 75 85 24

LANDRU Karine - 5 place de la Mairie	06 35 21 06 23
MONTEMONT Hervé - 5 place de la Mairie	04 32 61 49 37 06 30 56 42 91

RI POLL Joëlle et BOSC Catherine	06 89 67 37 93
7 place de la Mairie	06 28 84 00 61

Pharmacies	
Pharmacie du Marché - 141 place de la Mairie	04 90 95 20 55

Pharmacie BAILLY - 16 bd Laurent Dauphin	04 90 95 34 84
Dentistes	

SELARL des Docteurs PANCRAZI - 11 route de Cavaillon	04 90 95 22 49

<tbl_r cells="



AGENDA



De mars 2026 à septembre 2026



Du 2 mars au 11 avril

Exposition des œuvres de Marielle Vidal et Christian Ségura

Médiathèque Léopold Vidau

Samedi 7 mars - 10h à 12h

Atelier peinture et dessin

Médiathèque Léopold Vidau

Mercredi 18 mars - 14h30 à 16h

Atelier créatif

Médiathèque Léopold Vidau

Vendredi 20 mars à 17h45

Course solidaire des enfants

Organisée par l'école Sainte-Madeleine Stade

Samedi 28 mars de 10h à 12h

Journée portes ouvertes

École Sainte-Madeleine

Samedi 4 avril à 18h

Soirée loto de l'APEL Sainte-Madeleine

Centre socio-culturel Gabriel Chaïne

Mercredi 8 avril - 14h30 à 16h

Atelier créatif

Médiathèque Léopold Vidau

Jeudi 23 avril de 9h à 15h

Forum Objectif Emploi (7ème édition)

Centre socio-culturel Gabriel Chaïne

Du 6 au 25 mai

Exposition du club de peinture du Foyer Rural

Médiathèque Léopold Vidau

Samedi 23 mai à partir de 17h

Fête de la Bière

Parc Parisot

Mercredi 13 mai - 14h30 à 16h

Atelier créatif

Médiathèque Léopold Vidau

Samedi 16 mai à 11h

Assemblée générale de l'ADMR Cabannes St Andiol Verquières, suivie d'un apéritif et d'un repas

Centre socio-culturel Gabriel Chaïne

Du 2 au 24 juin

Exposition des œuvres des enfants des écoles et des ateliers créatifs

Médiathèque Léopold Vidau

Samedi 20 juin

Fête de la Musique

Mercredi 24 juin de 14h30 à 16h

Atelier créatif

Médiathèque Léopold Vidau

Samedi 4 juillet

La Nuit du Blues

Arènes

Lundi 13 et mardi 14 juillet

Fête Nationale

Du vendredi 24 au mardi 28 juillet

Fête de la Madeleine

Samedi 29 et dimanche 30 août

Fest'In Geek

Centre socio-culturel Gabriel Chaïne

Samedi 5 septembre

Forum des Associations

Centre socio-culturel Gabriel Chaïne

Samedi 19 septembre après-midi

Journée du Patrimoine

Patio du Pôle Intergénérationnel

